

[Text]

ity, because I do not think a person can have an investigation going on with a sword over his head for years without results one way or the other. I think it is a hypothetical question, but I do not think it will happen in view of the situation of the person who is being investigated and the fact that he is a senator. I think a decision will be made in a short time.

The Chairman: There is one matter I would like to pursue for my own clarification. I believe you based your submission on what you identified as legal reasoning, then fairness and equity as a separate aspect, and then the third aspect, which was not covered in the written submission but orally, to which I would like to refer. As I recall, Mr. Pateras, you ended up saying something to the effect that if your request to the committee was not acceded to, you would hope that the committee would agree to suspend its meetings to give you and your client an opportunity to consult and to initiate different proceedings, if that were so decided. In answer to a question from Senator Balfour, am I right in saying that you indicated that that should not take more than ten days?

Mr. Pateras: To initiate the proceedings, yes.

The Chairman: To initiate the proceedings, and then is it correct to say that you were of the opinion that it would probably be a month to a month and a half before those proceedings—

Mr. Pateras:—would be presented or heard by the Federal Court. I would estimate that, but, again, we are in the hands of the courts. I want to be fair to the committee. I did say that I want to consult with my client, and he will have to make the decision whether or not he wants to go that route. I most probably would recommend it, but I would not want my words to be interpreted as saying that I am committed to going to the Federal Court in those circumstances, but I would consider it very strongly.

The Chairman: I am not trying to put words in anyone's mouth, but would it be correct to say that realistically the thrust of your request is that if you or your client, after consultation, decide to initiate an application to the appropriate court to stay the proceedings, you are asking the committee not to proceed any further until that course of action has run its full course?

Mr. Pateras: Absolutely.

The Chairman: That may mean a possible appeal, or whatever.

Mr. Pateras: Absolutely. In other words, Mr. Chairman, if there is recourse, you would know within ten days. In the event of that recourse, it could take a month and a half. If there is no recourse, however, it could mean that in ten days this committee could, if it so wished, proceed the way it desired.

The Chairman: Realistically, then, the ten days would be operative as a factor in the sense that you and your client decided not to proceed. I suppose it would be sort of inconceivable, or I myself would not see the logic in the committee's agreeing to suspend for ten days so that you and your client would come to a decision to pursue it. It is difficult to see how

[Traduction]

c'est peu probable parce que je ne crois pas qu'on puisse mener une enquête sur quelqu'un pendant des années sans qu'il en découle des résultats, d'une manière ou d'une autre. La question est hypothétique, mais je ne crois pas que cela se produira étant donné la situation de la personne visée par l'enquête et le fait qu'il s'agit d'un sénateur. Je crois que la décision ne tardera pas.

Le président: Il y a une question que j'aimerais clarifier pour moi-même. Je crois que vous avez fondé votre mémoire sur ce que vous avez qualifié de motif légal et que vous avez ensuite invoqué des aspects de justice et d'équité. Vous avez enfin évoqué oralement un troisième aspect dont vous n'avez pas traité dans votre mémoire, mais sur lequel j'aimerais revenir. Sauf erreur, monsieur Pateras, vous avez terminé en disant à peu près que si le comité n'accédait pas à votre demande, vous espériez qu'il consentirait à suspendre ses travaux pour vous permettre de consulter votre client et d'entreprendre d'autres procédures, si vous en décidiez ainsi. En réponse à une question du sénateur Balfour, vous avez indiqué qu'il ne devrait pas vous falloir plus de dix jours. Est-ce exact?

M. Pateras: Pour entreprendre les procédures, oui.

Le président: Pour entreprendre les démarches. Ensuite, est-ce que je me trompe en disant que vous estimiez qu'il faudrait probablement un mois ou un mois et demi pour que les procédures en question—

M. Pateras: ... commencent à la Cour fédérale ou que celle-ci nous entende. Je sais qu'il s'agit d'une estimation, mais là encore nous sommes entre les mains des tribunaux. Je veux être juste pour le comité. J'ai dit que je voulais consulter mon client et c'est lui qui devra décider s'il veut emprunter cette voie. C'est fort probablement ce que je lui recommanderais, mais je ne voudrais pas qu'on croie que mes propos veulent dire que je suis déterminé à aller en Cour fédérale à ce sujet. J'envisagerais toutefois cette option très sérieusement.

Le président: Je n'essaie pas de faire dire quoi que ce soit à personne, mais serait-il juste de dire que votre requête signifie que si, après consultation, votre client ou vous-même décidez de demander au tribunal compétent de suspendre nos travaux, vous demanderez au comité d'interrompre ses délibérations tant que ce recours n'aura pas été épuisé?

M. Pateras: Exactement

Le président: Cela peut signifier un appel possible, ou d'autres recours.

M. Pateras: En effet. Autrement dit, monsieur le président, si mon client décide de recourir à un tel moyen, vous le sauriez dans les dix jours. Les démarches nécessaires pourraient alors prendre un mois et demi. Si nous décidons toutefois de ne pas aller de l'avant, cela pourrait vouloir dire que dans dix jours le comité pourrait, s'il le veut, procéder comme il le souhaite.

Le président: En réalité, alors, les dix jours en question ne seraient un facteur que si votre client et vous-mêmes décidiez de ne pas aller de l'avant. Je suppose qu'il serait en quelque sorte inconcevable ou illogique que le comité convienne de suspendre ses travaux pendant dix jours afin que votre client et